Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/08/2021

FRONERI FRANCE SAS Nestlé rappelle Bûche l'Amandière NESTLE



- Noms des modèles ou références concernés : **Bûche l'Amandière NESTLE**
- Marque : **Nestlé**
- **GTIN 3033210001403 Lot LVA0274 Date de durabilité minimale 30/09/2022**
 GTIN 3033210001403 Lot LVA0275 - LVA0276 - LVA0277 Date de durabilité minimale 31/10/2022
- Conditionnements : **Bûche**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/11/2020 au 02/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **Bûche l'Amandière NESTLE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR ; CASINO ; AUCHAN ; CORA ; LECLERC ; INTERMARCHE ; SYSTEME U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène, au-delà de la limite réglementaire, dans des gommes gélifiantes entrant dans la composition.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales règlementaires dans une matière première entrant dans la composition.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 2 octobre 2021**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute question, vous pouvez contacter ce n° de telephone dédié : 09.74.36.15.77**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre